alerte nucléaire
je sais quoi faire !

CAMPAGNE DE DISTRIBUTION D'IODE 2016

Assemblée Générale
Commission Locale d'Information
Unité de production FLAMANVILLE
Le 25 mars 2016 Les Pieux

Pourquoi une campagne de distribution d'iode en 2016 ?

Une campagne pour :

•Renouveler les comprimés d'iode distribués en 2009, qui arrivent à leur date de péremption

•Informer les riverains et les entreprises/ERP situés dans un rayon de 10 km autour d'une centrale nucléaire EDF sur :

- les réflexes à avoir en cas d'accident nucléaire
- la sûreté et le risque nucléaire

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

LE RISQUE NUCLÉAIRE

Accident nucléaire
et protection des populations

Comment la radioactivité peut-elle m'atteindre ?

- Par exposition externe (irradiation)

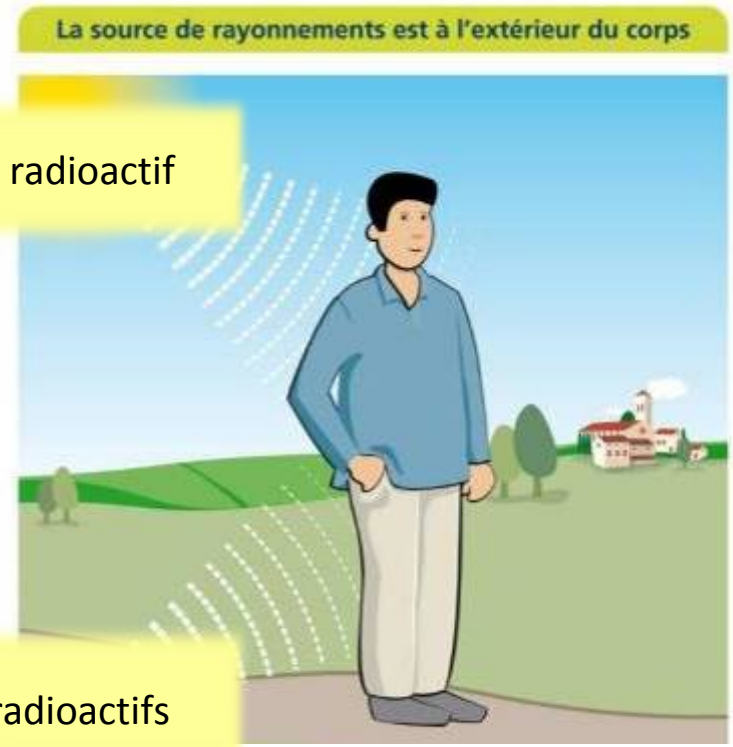

Panache radioactif

Dépôts radioactifs

Comment la radioactivité peut-elle m'atteindre ?

- Par contamination interne

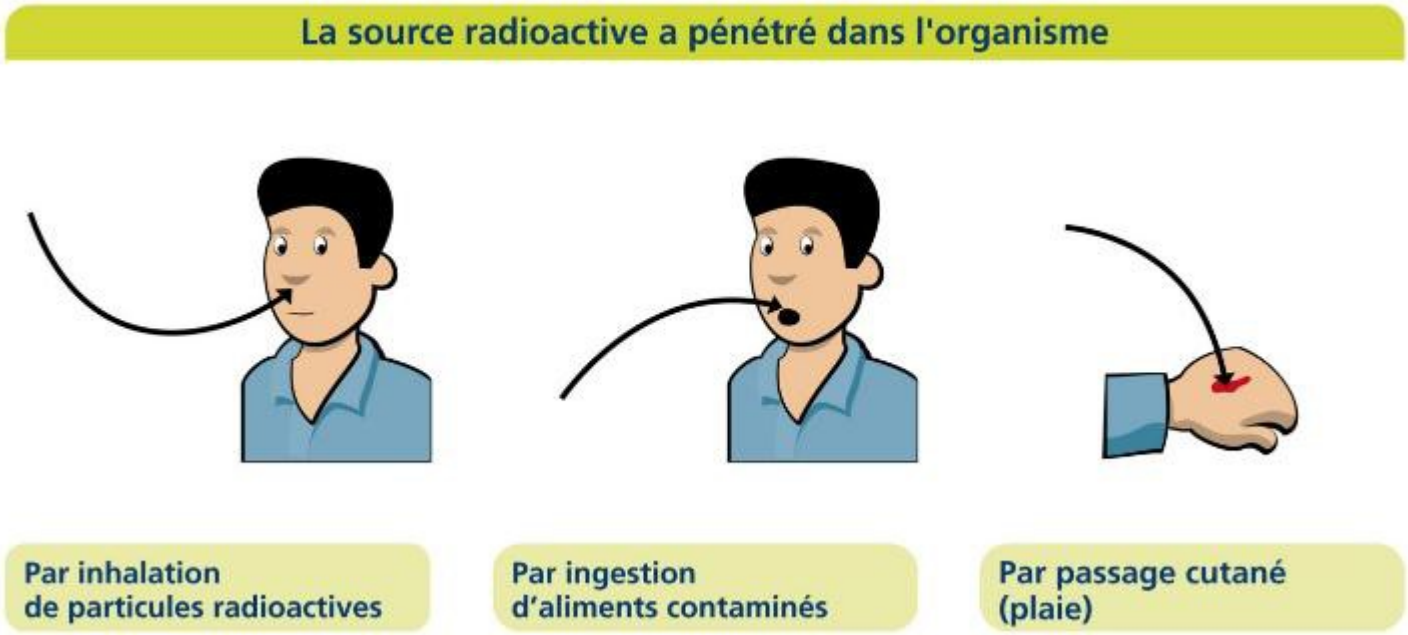

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Que se passe-t-il au delà des 10 km ?

Une distribution d'iode en urgence est prévue au-delà du rayon des 10 km, dans le cadre du plan ORSEC.

Concrètement :

- Constitution de stocks de comprimés d'iode à distribuer à la population se trouvant en dehors de la zone des 10 km

- Déploiement des stocks sur ordre du préfet, si la situation l'exige, vers des points de distribution de proximité

- Une information spécifique de la population, notamment par radio, sur la localisation des points de distribution

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

LES COMPRIMÉS D'IODE

Modalités de retrait

Début février 2016
réception des courriers avec les bons de retrait

Les courriers d'information comprenant notamment le bon de retrait des comprimés d'iode seront envoyés aux particuliers et aux ERP à partir du 29 janvier 2016

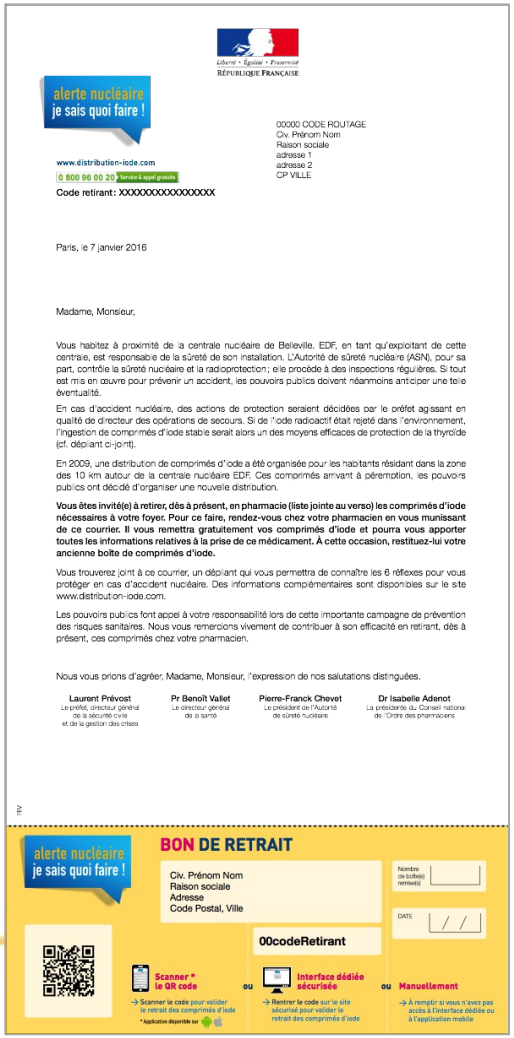

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

www.distribution-iode.com
0 800 96 00 20 Service & appel gratuits
Code retirant : XXXXXXXXXXXXXXXX

00000 CODE ROUTAGE
Civ. Prénom Nom
Raison sociale
adresse 1
adresse 2
CP VILLE

Paris, le 7 janvier 2016

Madame, Monsieur,

Vous habitez à proximité de la centrale nucléaire de Belleville. EDF, en tant qu'exploitant de cette centrale, est responsable de la sûreté de son installation. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), pour sa part, contrôle la sûreté nucléaire et la radioprotection ; elle procède à des inspections régulières. Si tout est mis en œuvre pour prévenir un accident, les pouvoirs publics doivent néanmoins anticiper une telle éventualité.

En cas d'accident nucléaire, des actions de protection seraient décidées par le préfet agissant en qualité de directeur des opérations de secours. Si de l'iode radioactif était rejeté dans l'environnement, l'ingestion de comprimés d'iode stable serait alors un des moyens efficaces de protection de la thyroïde (cf. dépliant ci-joint).

En 2009, une distribution de comprimés d'iode a été organisée pour les habitants résidant dans la zone des 10 km autour de la centrale nucléaire EDF. Ces comprimés arrivant à péremption, les pouvoirs publics ont décidé d'organiser une nouvelle distribution.

Vous êtes invité(e) à retirer, dès à présent, en pharmacie (liste jointe au verso) les comprimés d'iode nécessaires à votre foyer. Pour ce faire, rendez-vous chez votre pharmacien en vous munissant de ce courrier. Il vous remettra gratuitement vos comprimés d'iode et pourra vous apporter toutes les informations relatives à la prise de ce médicament. À cette occasion, restituez-lui votre ancienne boîte de comprimés d'iode.

Vous trouverez joint à ce courrier, un dépliant qui vous permettra de connaître les 6 réflexes pour vous protéger en cas d'accident nucléaire. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.distribution-iode.com.

Les pouvoirs publics font appel à votre responsabilité lors de cette importante campagne de prévention des risques sanitaires. Nous vous remercions vivement de contribuer à son efficacité en retirant, dès à présent, ces comprimés chez votre pharmacien.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent Prévost	Pr Benoît Vallet	Pierre-Franck Chevet	Dr Isabelle Adenot
Le préfet, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises	Le directeur général de la santé	Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire	La présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

BON DE RETRAIT

Civ. Prénom Nom
Raison sociale
Adresse
Code Postal, Ville

00codeRetirant

Nombre de boîte(s) remise(s)

DATE / /

Scanner * le QR code → Scanner le code pour valider le retrait des comprimés d'iode
* Application disponible sur

ou

Interface dédiée sécurisée → Rentrer le code sur le site sécurisé pour valider le retrait des comprimés d'iode

ou

Manuellement → À remplir si vous n'avez pas accès à l'interface dédiée ou à l'application mobile

Un courrier pour les riverains et les ERP

Riverains

- Retrait des comprimés nécessaires à votre famille.
- Sur indication à votre pharmacien du nombre de personnes composant votre foyer

Etablissements recevant du public

- Retrait des comprimés sur indication du nombre d'employés et de personnes susceptibles d'être accueillies dans l'établissement.

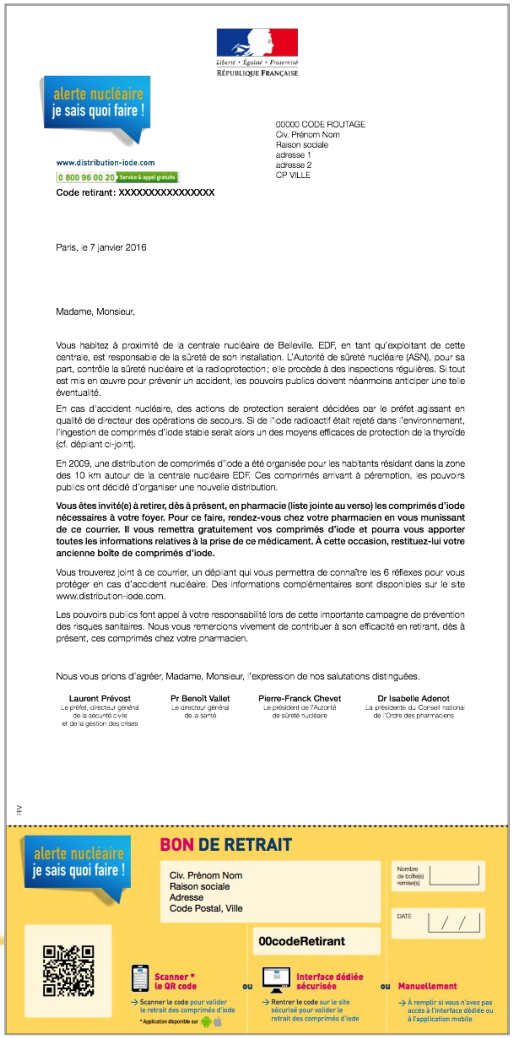

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

www.distribution-iode.com
0 800 96 00 20 Service & appel gratuits
Code retirant : XXXXXXXXXXXXXXXX

00000 CODE ROUTAGE
Civ. Prénom Nom
Raison sociale
adresse 1
adresse 2
CP VILLE

Paris, le 7 janvier 2016

Madame, Monsieur,

Vous habitez à proximité de la centrale nucléaire de Belleville. EDF, en tant qu'exploitant de cette centrale, est responsable de la sûreté de son installation. L'Autorité de sûreté nucléaire (ASN), pour sa part, contrôle la sûreté nucléaire et la radioprotection ; elle procède à des inspections régulières. Si tout est mis en œuvre pour prévenir un accident, les pouvoirs publics doivent néanmoins anticiper une telle éventualité.

En cas d'accident nucléaire, des actions de protection seraient décidées par le préfet agissant en qualité de directeur des opérations de secours. Si de l'iode radioactif était rejeté dans l'environnement, l'ingestion de comprimés d'iode stable serait alors un des moyens efficaces de protection de la thyroïde (cf. dépliant ci-joint).

En 2009, une distribution de comprimés d'iode a été organisée pour les habitants résidant dans la zone des 10 km autour de la centrale nucléaire EDF. Ces comprimés arrivant à péremption, les pouvoirs publics ont décidé d'organiser une nouvelle distribution.

Vous êtes invité(e) à retirer, dès à présent, en pharmacie (liste jointe au verso) les comprimés d'iode nécessaires à votre foyer. Pour ce faire, rendez-vous chez votre pharmacien en vous munissant de ce courrier. Il vous remettra gratuitement vos comprimés d'iode et pourra vous apporter toutes les informations relatives à la prise de ce médicament. À cette occasion, restituez-lui votre ancienne boîte de comprimés d'iode.

Vous trouverez joint à ce courrier, un dépliant qui vous permettra de connaître les 6 réflexes pour vous protéger en cas d'accident nucléaire. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.distribution-iode.com.

Les pouvoirs publics font appel à votre responsabilité lors de cette importante campagne de prévention des risques sanitaires. Nous vous remercions vivement de contribuer à son efficacité en retirant, dès à présent, ces comprimés chez votre pharmacien.

Nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos salutations distinguées.

Laurent Prévost	Pr Benoît Vallet	Pierre-Franck Chevet	Dr Isabelle Adenot
Le préfet, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises	Le directeur général de la santé	Le président de l'Autorité de sûreté nucléaire	La présidente du Conseil national de l'Ordre des pharmaciens

TSV

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

BON DE RETRAIT

Civ. Prénom Nom
Raison sociale
Adresse
Code Postal, Ville

Nombre de boîte(s) remise(s)

DATE / /

00codeRetirant

Scanner * le QR code → Scanner le code pour valider le retrait des comprimés d'iode
* Application disponible sur

ou

Interface dédiée sécurisée → Rentrer le code sur le site sécurisé pour valider le retrait des comprimés d'iode

ou

Manuellement → À remplir si vous n'avez pas accès à l'interface dédiée ou à l'application mobile

Un courrier pour les riverains et les ERP

Présentez-vous chez votre pharmacien partenaire muni de votre courrier, il vous délivrera gratuitement les comprimés nécessaires.

N’oubliez pas de rapporter vos comprimés périmés !

La liste des pharmacies pouvant délivrer les comprimés d’iode est indiquée au dos du courrier.

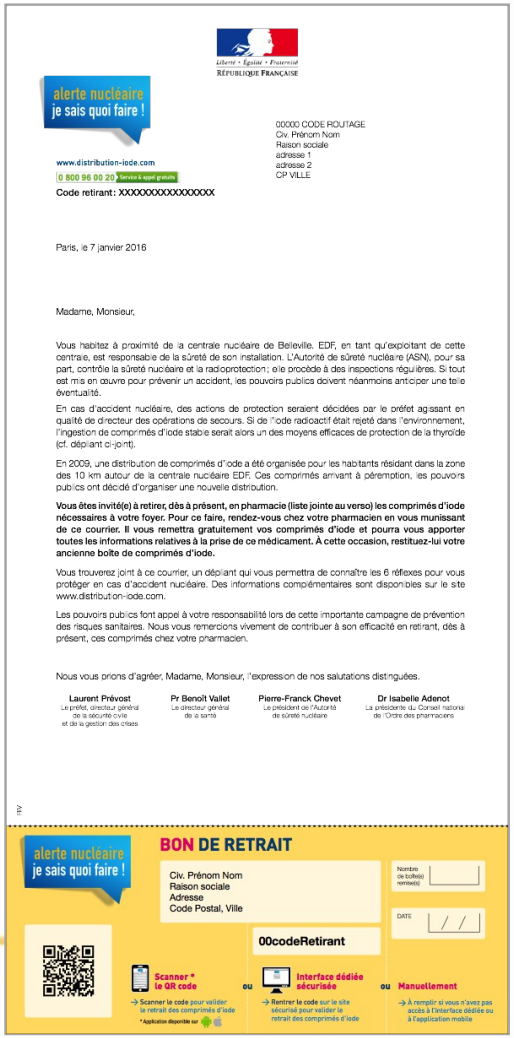

Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

www.distribution-iode.com
0 800 96 00 20 Service & appel gratuits
Code retirant : XXXXXXXXXXXXXXXX

00000 CODE ROUTAGE
Civ. Prénom Nom
Raison sociale
adresse 1
adresse 2
CP VILLE

Paris, le 7 janvier 2016

Madame, Monsieur,

Vous habitez à proximité de la centrale nucléaire de Belleville. EDF, en tant qu’exploitant de cette centrale, est responsable de la sûreté de son installation. L’Autorité de sûreté nucléaire (ASN), pour sa part, contrôle la sûreté nucléaire et la radioprotection ; elle procède à des inspections régulières. Si tout est mis en œuvre pour prévenir un accident, les pouvoirs publics doivent néanmoins anticiper une telle éventualité.

En cas d’accident nucléaire, des actions de protection seraient décidées par le préfet agissant en qualité de directeur des opérations de secours. Si de l’iode radioactif était rejeté dans l’environnement, l’ingestion de comprimés d’iode stable serait alors un des moyens efficaces de protection de la thyroïde (cf. dépliant ci-joint).

En 2009, une distribution de comprimés d’iode a été organisée pour les habitants résidant dans la zone des 10 km autour de la centrale nucléaire EDF. Ces comprimés arrivant à péremption, les pouvoirs publics ont décidé d’organiser une nouvelle distribution.

Vous êtes invité(e) à retirer, dès à présent, en pharmacie (liste jointe au verso) les comprimés d’iode nécessaires à votre foyer. Pour ce faire, rendez-vous chez votre pharmacien en vous munissant de ce courrier. Il vous remettra gratuitement vos comprimés d’iode et pourra vous apporter toutes les informations relatives à la prise de ce médicament. À cette occasion, restituez-lui votre ancienne boîte de comprimés d’iode.

Vous trouverez joint à ce courrier, un dépliant qui vous permettra de connaître les 6 réflexes pour vous protéger en cas d’accident nucléaire. Des informations complémentaires sont disponibles sur le site www.distribution-iode.com.

Les pouvoirs publics font appel à votre responsabilité lors de cette importante campagne de prévention des risques sanitaires. Nous vous remercions vivement de contribuer à son efficacité en retirant, dès à présent, ces comprimés chez votre pharmacien.

Nous vous prions d’agréer, Madame, Monsieur, l’expression de nos salutations distinguées.

Laurent Prévost	Pr Benoît Vallet	Pierre-Franck Chevet	Dr Isabelle Adenot
Le préfet, directeur général de la sécurité civile et de la gestion des crises	Le directeur général de la santé	Le président de l’Autorité de sûreté nucléaire	La présidente du Conseil national de l’Ordre des pharmaciens

TSV

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

BON DE RETRAIT

Civ. Prénom Nom
Raison sociale
Adresse
Code Postal, Ville

Nombre de boîte(s) remise(s)

DATE / /

00codeRetirant

Scanner * le QR code ou **Interface dédiée sécurisée** ou **Manuellement**

→ Scanner le code pour valider le retrait des comprimés d’iode
* Application disponible sur

→ Rentrer le code sur le site sécurisé pour valider le retrait des comprimés d’iode

→ À remplir si vous n’avez pas accès à l’interface dédiée ou à l’application mobile

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

ENTREPRISE OU ÉTABLISSEMENT RECEVANT DU PUBLIC, QUEL EST MON RÔLE ?

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Qui est concerné ?

- Etablissements scolaires
- Bureaux et entreprises
- Administrations
- Etablissements bancaires et postaux
- Commerces et centres commerciaux
- Etablissements de santé : hôpitaux et EPHAD
- Lieux culturels et/ou festifs
- Installations sportives
- Etablissements de formation pour adultes
- Etablissements liés à la petite enfance et centres de loisirs
- Lieux de culte
- Gares SNCF et routières
- Etablissements pénitentiaires
- Cabinets médicaux et paramédicaux

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Une obligation de protection

Obligation d'assurer la protection des salariés (article L. 4121-1 du code du travail) en :

- constituant des stocks d'iode et, en cas d'accident nucléaire,
- les mettant à la disposition de vos salariés et/ou des personnes se trouvant dans l'établissement
- favorisant leur mise à l'abri.

Accueil et abri des visiteurs en cas d'alerte

- Mise à l'abri de toute personne se présentant dans l'établissement dont vous êtes responsable

Prévoir des comprimés d'iode pour les personnes susceptibles d'être accueillies dans votre établissement.

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

LES COMPRIMÉS D'IODE

Informations médicales

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Qu’est-ce que l’iode ?

- Un oligo-élément naturel, indispensable au fonctionnement de la thyroïde
- Présent naturellement dans l’alimentation : poisson, viande, fruits, lait…

Le comprimé d’iode :

- un médicament fabriqué avec de l’iode comparable à celui qui se trouve dans la nature

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Comprimés d'iode & posologie

Personne de plus de 12 ans
2 comprimés à dissoudre dans une boisson (eau, lait)

Enfant de 3 à 12 ans
1 comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait)

Enfant de 1 mois à 3 ans
1/2 comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait)

Enfant jusqu'à 1 mois
1/4 de comprimé à dissoudre dans une boisson (eau, lait)

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Contre-indications

Elles sont très rares :

- maladies thyroïdiennes présentes ou passées ;
- hypersensibilités connues à l'iode ;
- dermatites herpétiformes ;
- vascularites avec hypocomplémentémie.

Dans ces situations, il est nécessaire de se renseigner auprès de son médecin

La grossesse et l'allaitement ne sont pas des contre-indications.

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

SIX RÉFLEXES POUR BIEN RÉAGIR

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Six réflexes pour bien réagir

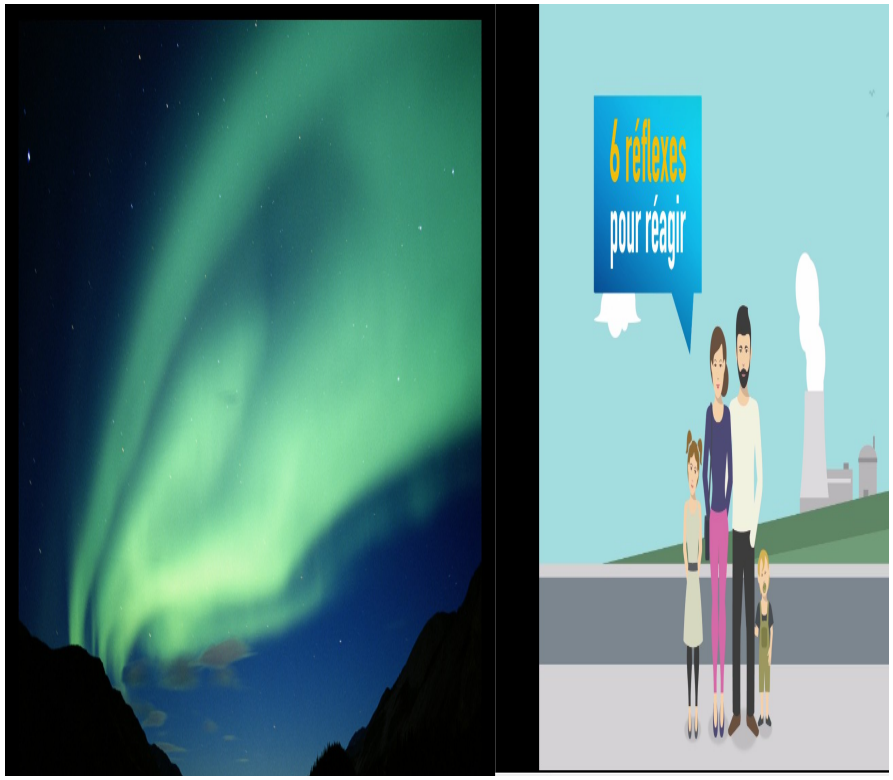

MOTION DESIGN à insérer

L’alerte par la sirène

La sirène diffuse le signal national d’alerte commun à tous les types de risque :
•un son montant et descendant
•trois séquences d’une minute et quarante et une secondes séparées par un intervalle.

Elle vous signale un danger imminent, il faut alors :
•se mettre à l’abri dans un bâtiment en dur
•se tenir informé du comportement à adopter.

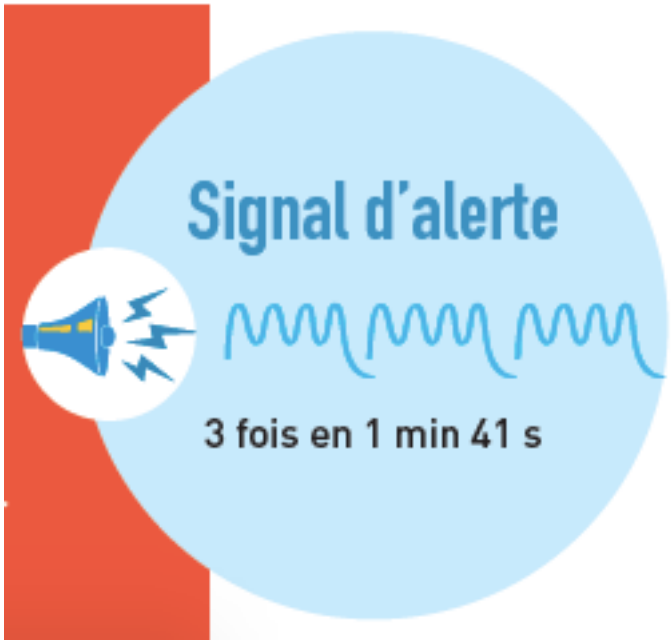

Rejoignez sans délai un bâtiment en dur. Si vous êtes déjà dans un bâtiment, isolez-vous de l'extérieur : fermez portes et fenêtres et coupez la ventilation.

Respectez les consignes de protection des pouvoirs publics (prise d'iode par exemple) diffusées par la radio (France Bleu, France Info, etc.), la télévision (France Télévisions) et le site internet de votre préfecture. Pensez à vous doter, en amont, d'une radio à pile et de piles de rechange.

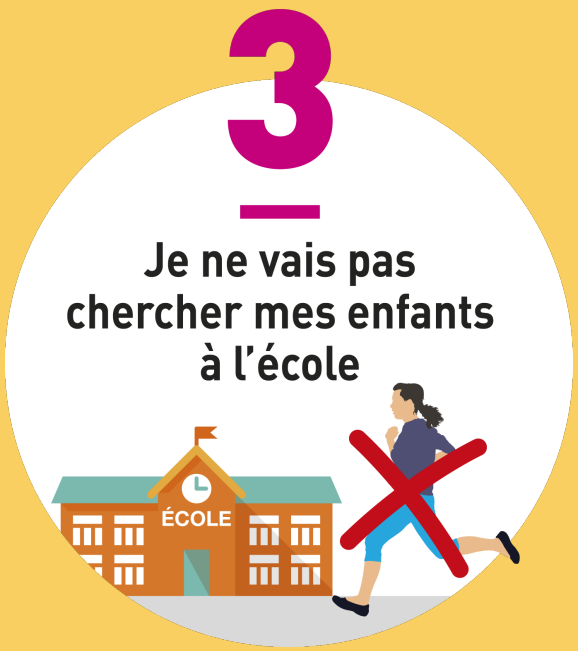

Restez à l'abri.

À l'école, vos enfants sont pris en charge par les enseignants

Ne saturez pas les réseaux de communication.

Ils sont nécessaires à l’organisation des secours et à la transmission d’informations.

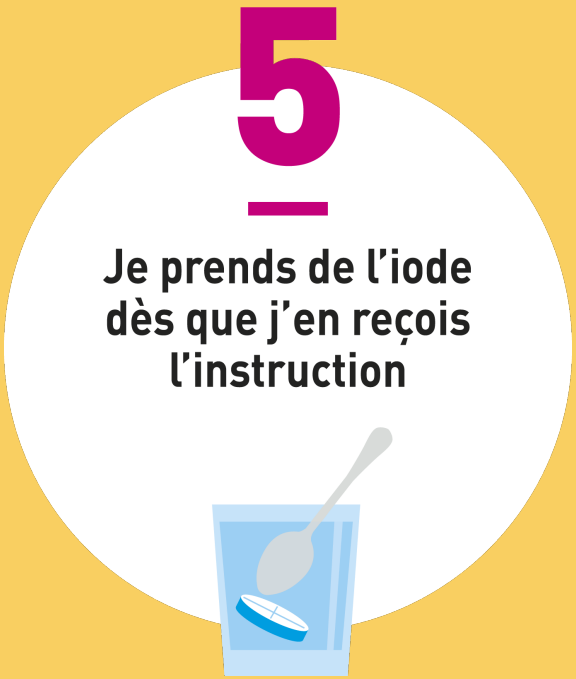

La dose d'iode stable doit être prise uniquement et immédiatement à la demande du préfet.

Suivez la posologie indiquée sur la boîte et dans la brochure qui vous a été distribuée avec le courrier.

Munissez-vous du kit d'urgence que vous aurez préparé au préalable.

Il comprend en particulier vos papiers personnels, vos éventuels traitements médicaux, des vêtements, de la nourriture et de la boisson. Lors de l'évacuation, respectez les consignes de circulation.

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

COMMENT S’INFORMER ?

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

www.distribution-iode.com

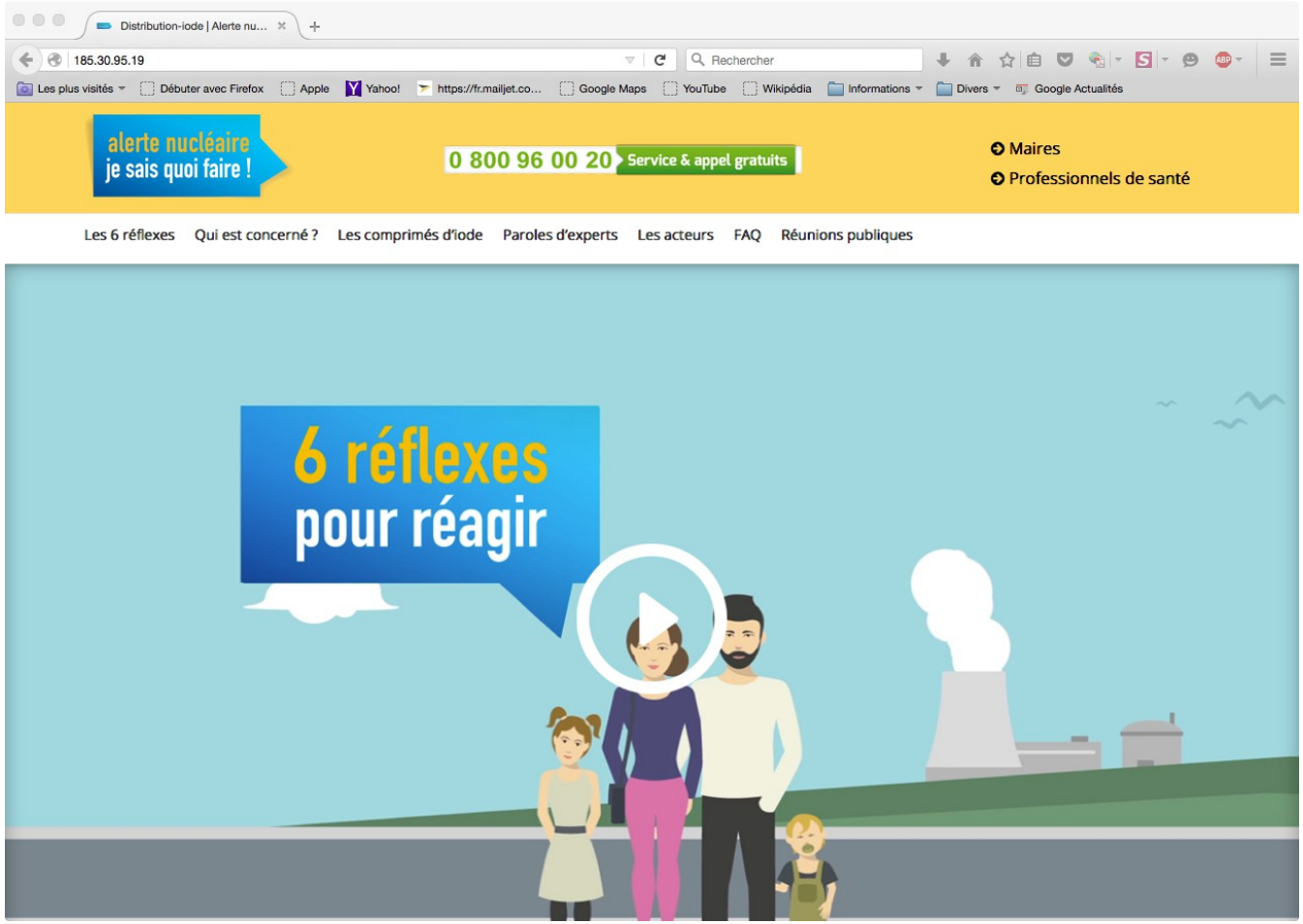

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

Le numéro vert

0 800 96 00 20 Service & appel gratuits

Du lundi au vendredi de 10h à 18h 30
Le samedi de 10h à 12h

Des téléconseillers à votre écoute pour répondre à toutes vos questions : distribution et retraits des comprimés, réflexes, iode et santé, action de protection en cas d'accident nucléaire, etc.

alerte nucléaire
je sais quoi faire !

MERCI